

Matey Mandza

Matey Mandza est médecin de formation et détenteur d'un PhD en **gérontologie** et d'une maîtrise en droit de la santé de l'Université de Sherbrooke, en plus de terminer des formations en droit des aînés.

Enseignant, chercheur et conférencier, il a été pendant trois ans vice-président de l'association québécoise de gérontologie.

Acteur très impliqué auprès de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE), il a réalisé la toute première étude sur la participation sociale des aînés immigrants en Estrie (QADA, 2018) et siège sur plusieurs comités tant au niveau régional que provincial :

- Table de concertation Estrienne de lutte contre la maltraitance envers les aînés,
- La Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie,
- Comité national d'éthique sur le vieillissement où il a été nommé par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais.
- Comité d'implantation provincial du plan national d'action de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées d'expression anglaise et des communautés culturelles.

D'ailleurs, Mandza a contribué à la vulgarisation du projet de loi 115, de **lutte contre la maltraitance** envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (2017).

Mandza anime le module sur les aspects légaux et éthiques de l'intervention auprès des aînés au microprogramme de formation universitaire de 2^e cycle de gérontologie à l'Université de Sherbrooke. Il prône le « savoir-être » des professionnels, des intervenants ainsi que des proches qui accompagnent les aînés au quotidien. Il contribue au renforcement du dialogue entre les chercheurs et les aînés de la communauté, au sein du Comité d'aînés du laboratoire d'innovations par et pour les aînés (LIPPA) du centre de recherche sur le vieillissement (CDRV).

Dès les premières heures de la pandémie de la Covid-19, il lance la réflexion autour du concept « vaccin social » à travers une capsule vidéo encourageant les mesures sanitaires pour les aînés autour du triptyque : informer, éduquer, communiquer. Mandza a intervenu à plusieurs reprises dans les médias (travailleurs retraités, infantilisation des aînés, l'âgisme, sexualité des aînés). Aussi, pendant plus de 2 ans, ses articles sur différentes thématiques concernant le **vieillissement** figuraient dans les colonnes du Lobe magazine. Membre de l'équipe « patient-partenaire », Mandza siège au comité stratégique du bureau de la responsabilité sociale en santé (FMSS, Sherbrooke).

Il est aussi parmi les 16 membres provinciaux (du Québec) votant au CA de la croix rouge canadienne, où il affiche ses intérêts pour les projets au profit des aînés. Siégeant au comité national d'éthique sur le vieillissement (CNEV), il rêve d'un Québec où « Vieillir dans la diversité deviendra une réalité, vieillir dans la dignité, un droit pour espérer bien mourir dans la dignité ».